

PRESENTATION DU DISPOSITIF MIS EN ŒUVRE A L'UCP POUR L'EVALUATION ET LA CERTIFICATION

L'UCP se donne aujourd'hui les moyens d'élaborer un modèle de certification pour assurer la qualité de la pratique, un modèle où l'activité est pilotée par le candidat lui-même. Pour le candidat, le dispositif de certification (hors formation) se structure en cinq étapes :

1. Je m'informe ;
2. Je m'approprie les outils et les méthodes ;
3. Je construis mon dossier numérique ;
4. J'évalue et je me fais évaluer ;
5. Je sou mets mon dossier au jury.

1. Je m'informe :

Pour ce faire, l'UCP met en œuvre un centre de certification, réel guichet unique où chaque candidat peut trouver toute l'information nécessaire et demander une aide ou un accompagnement technique concernant la construction de son dossier numérique. Une base de connaissances en ligne constitue les ressources propices à la résolution des situations-problème proposées au candidat.

Le site internet de référence est <http://c2i2e@u-cergy.fr>

2. Je m'approprie les outils et les méthodes :

Après son inscription, chaque candidat est automatiquement déversé dans un groupe de pratiques avec 3 autres candidats. Une situation-problème est proposée pour viser la validation de trois ou quatre compétences. Chaque candidat réalise le travail qui lui permettra de valider les compétences associées. Il s'appuie sur un guide méthodologique lié à la résolution de chaque situation-problème. Il échange, dans le groupe constitué avec les trois autres étudiants, à propos des difficultés qu'il rencontre, des idées qu'il formule, des propositions qu'il fait. Un tuteur a accès aux échanges des étudiants et peut intervenir. L'objectif final consiste à réaliser pour chaque étudiant, un travail original, mais en s'appuyant sur la collaboration avec les autres.

Le travail réalisé est évalué à l'aide d'une grille élaborée par un comité d'experts. Le document rédigé est anonymé et proposé à des pairs - évaluateurs. Ces derniers doivent évaluer la production en suivant strictement les indications de la grille d'évaluation produite par les experts.

C'est donc un système construit autour des compétences mises en jeu qui est engagé, par lequel les éléments constitutifs de l'évaluation s'imbriquent les uns avec les autres.

Je m'appuie sur les bases de connaissances communes pour construire la résolution du problème et je suis les indications du guide méthodologique fourni pour chaque situation-problème. Si j'ai besoin de précisions ou d'éclairages complémentaires, je peux porter la question dans le cadre des enseignements de master ou bien formuler une question auprès du tuteur.

3. Je construis mon dossier numérique de compétences :

Le candidat construit son dossier de la manière Push And Pull (Push : déposer les résultats, traces et productions. Pull : aller chercher les références, savoir faire, ressources requis pour la résolution de problèmes contextualisés) en ordonnant les domaines et compétences à sa guise. Ainsi, partant d'un constituant de sa pratique (B2 et B3) dans le cadre des situations proposées par les experts, il pourra aborder tous les points du référentiel. Certains sont directement traités par la construction même du dossier numérique (les domaines A, B1 et B4).

Chacune des compétences disposera de situations problèmes les engageant. Elles seront proposées par le groupe d'experts. Le candidat devra produire les documents faisant office de preuve. La forme des documents est précisée dans le guide associé à la situation-problème. Elle est importante pour les évaluations.

La grille d'analyse de chacune des compétences, grille type élaborée par l'équipe d'enseignants ci-dessus évoquée, s'appliquera à toutes les situations, (proposées par des formateurs, proposées dans la liste de situations problème). La grille d'évaluation s'appuie sur les 10 compétences requises dans le métier d'enseignant et sur les outils fournis par le guide méthodologique.

4. J'évalue et je me fais évaluer :

Chaque candidat évalue de manière anonyme les documents déposés par d'autres, selon les modalités précisées dans le guide méthodologique de la situation-problème.

5. Je sou mets mon dossier au jury :

Lorsque le candidat considère qu'il a répondu aux situations-problème en mettant en œuvre les compétences, nécessaires à la certification (23 compétences sur 28 validées avec un maximum de 2 non validées par domaine)

Le candidat propose donc au jury sur la plateforme EMAEVAL, un ensemble constitué de son dossier numérique présentant les indicateurs de son activité, issus de son travail dans les situations - problème, conformément aux exigences du guide méthodologique.